

Club de la Conjoncture

Communiqué N°1 | Situation au 1^{er} trimestre 2024

Une activité économique bien orientée

A Saint-Martin, au *premier trimestre 2024*, le nombre de demandeurs d'emploi se stabilise et les chefs d'entreprises prévoient des recrutements pour cette année. Le trafic passagers aérien de Grand Case continue de progresser et la fréquentation dans les établissements touristiques affichent de bon taux d'occupation.

Le climat du trimestre

DEMANDEURS D'EMPLOI

stable



BÉNÉFICIAIRES DU RSA

-2,2%



TRAFIC PASSAGERS AÉRIEN

+8%



Evolution de l'emploi

Au premier trimestre 2024, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (cat. A) s'établit en moyenne à 3 895 (Fig. 1). Ce nombre est stable sur le trimestre et baisse de **6,6%** sur un an. Il se maintient à son niveau d'avant crise sanitaire. En Guadeloupe, ce nombre diminue de **1,9%** sur le trimestre et de **4,3%** sur l'année. A l'exception des jeunes, la diminution concerne tous les publics à Saint-Martin.

Le territoire enregistre une forte hausse du nombre de personnes exerçant une activité tout en maintenant leur inscription à France Travail : **+10%** sur l'année (**+8%** en Guadeloupe). En conséquence, le volume d'inscrits en catégories ABC ne retrouve pas son niveau d'avant crise sanitaire.

Saint-Martin est moins touché par le chômage de longue durée : **39%** des demandeurs d'emploi sont inscrits à France Travail depuis au moins un an, contre **50%** en Guadeloupe. Cette proportion est en baisse de **2,4 pts** sur un an.

Par ailleurs, les entreprises des îles du Nord prévoient 1 970 recrutements au cours de l'année 2024 selon l'enquête sur les Besoins en Main d'œuvre. Dans quatre cas sur dix, les employeurs envisagent des difficultés à recruter. Cette proportion passe à **61%** pour les métiers de la construction et du bâtiment. Globalement, les projets de recrutement sur le bassin d'emploi concernent l'hôtellerie - restauration, la construction et les services à la personne et à la collectivité.

Sources : France Travail / Deets / Insee



Fig. 1 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi

Source: France Travail / Données brutes - Saint-Martin

Situation internationale et nationale

Début 2024, la zone euro à la traîne de l'économie mondiale

En 2023, les économies mondiales ont évolué en ordre dispersé. La croissance américaine a ainsi atteint +2,5% contre +0,5% dans la zone euro, où l'activité est globalement étale depuis la fin 2022. L'Europe est restée exposée à des prix énergétiques élevés, bien qu'en repli, et pâtit des effets du resserrement monétaire. L'économie américaine y a été moins sensible, bénéficiant de puissants soutiens publics. En Chine, passé le rebond consécutif à la réouverture de l'économie, la croissance s'est stabilisée à un rythme sensiblement inférieur à celui de la décennie 2010, pénalisée notamment par la contraction du secteur immobilier. Ces divergences conjoncturelles se prolongeraient début 2024.

En France, l'épisode inflationniste s'estompe. La composition de l'inflation a toutefois beaucoup changé : les prix alimentaires et des produits manufacturés tendent à se stabiliser et l'inflation est désormais majoritairement portée par les prix de services.

Outre les gains de salaires réels, les ménages bénéficieraient de la revalorisation des prestations, en premier lieu des pensions, ainsi que du dynamisme des revenus de la propriété. D'ici mi-2024, avec une croissance modeste sur le semestre, l'emploi progresserait toujours mais assez peu. Compte-tenu de la hausse de la population active, notamment sous l'effet de la réforme des retraites, le taux de chômage, qui repart à la hausse depuis début 2023, continuerait d'augmenter un peu. Source : Insee



Transports

En ce début d'année, plus de 45 000 passagers ont été enregistrés à l'aéroport de Grand-Case. Ainsi, au premier trimestre 2024, ce nombre total de passagers a augmenté de **8%** par rapport au trimestre précédent et de **1%** sur un an (Fig.2.1). Le nombre de vols effectués à Grand-Case progresse de **12%** par rapport au trimestre précédent mais chute de **20%** par rapport au même trimestre de l'année dernière, période où la compagnie Air Antilles était encore en activité.

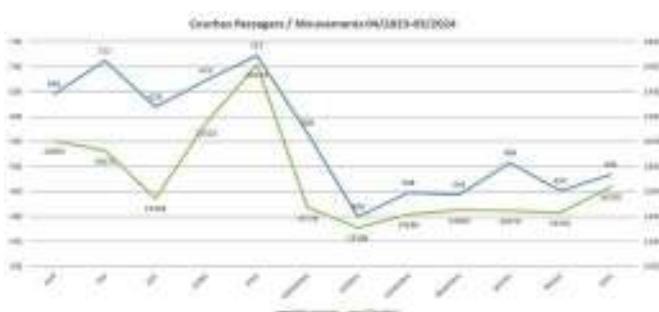


Fig. 2.1 : Trafic aérien : passagers et mouvements
Source : EDEIS/Aéroport Grand Case

Au premier trimestre 2024, porté notamment par une activité en forte hausse en février (+20%) le nombre d'escales au Port de Marigot progresse sensiblement : +12% par rapport au même trimestre de l'année dernière. (Fig.2.2).

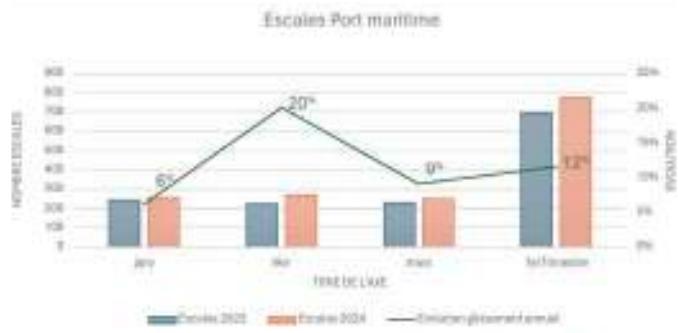


Fig. 2.2 : Trafic portuaire : Nombre d'escales
Source : Etablissement Portuaire



Fréquentation touristique

En lien direct avec l'augmentation du trafic passager aérien, la fréquentation dans les établissements hôteliers ou les Guest-House se porte bien. Comme chaque année, le mois de novembre marque le début de la haute saison touristique. Le taux d'occupation augmente nettement à partir du mois de décembre pour se stabiliser à **82%** en janvier et février 2024. (Fig.3)

En mars, ce taux retrouve le niveau du mois de décembre de l'année précédente qui pourrait signifier le début de la basse saison. L'essentiel de la clientèle sur notre territoire

réside dans des hôtels : **82%** d'entre eux. **44%** de nos visiteurs séjournent dans les hébergements 4* et **39%** d'entre eux logent dans des établissements non classés.

En raison de notre proximité avec les Etats-Unis, ce marché reste notre principal émetteur et représente 66% des nuitées totales. Malgré une hausse conséquente du prix des billets d'avion au départ et en provenance de l'Europe, la Caraïbe reste très attractive. Sur la période novembre 2023 à mars 2024, **27%** des nuitées sont d'origine européenne.

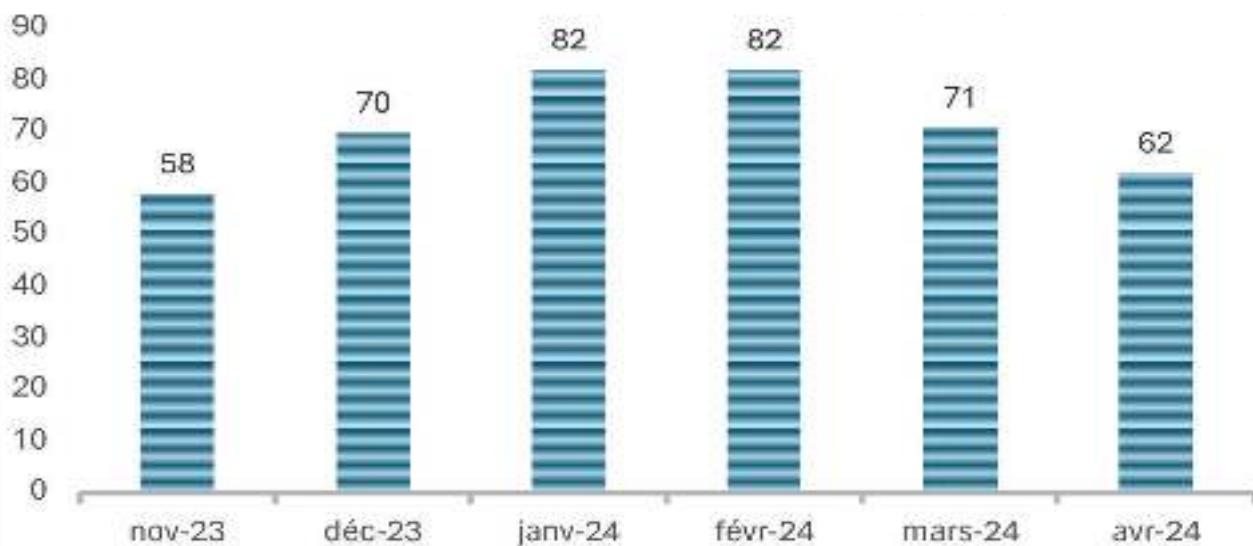


Fig. 3 : Taux d'occupation dans les hébergements collectifs de Saint-Martin
Source : Itsee / Enquête Fréquentation Hôtelière



Prestations sociales

Au premier trimestre 2024, on dénombre **1876 foyers Saint-Martinois bénéficiaires du Rsa**. Les effectifs continuent de baisser : **-2,2%** par rapport au trimestre précédent et **-10,2%** par rapport au 1er trimestre 2023. Depuis fin 2023, le nombre de bénéficiaires du Rsa sur le territoire se maintient sous la barre des 2 000 (Fig.4). Cette diminution des effectifs est également observée en Guadeloupe et au niveau national, liée à un marché du travail plutôt favorable.

En comptabilisant les conjoints, les enfants et autres personnes à charge dans le foyer, 4 055 personnes sont couvertes par cette prestation au 1er trimestre 2024. Ces bénéficiaires sont le plus souvent des personnes seules (44%) ou des personnes en situation de monoparentalité (44%). **8,4%** de ces allocataires perçoivent également la prime d'activité (Ppa). Ces derniers ont déclaré une reprise d'activité sur le trimestre avec des revenus relativement faibles.

Au total, **1760** Saint-Martinois perçoivent la Prime d'activité, prestation destinée au travailleur avec de faibles revenus à la fin du premier trimestre 2024. Ce nombre de bénéficiaires est en hausse de **2%** par rapport au trimestre précédent mais baisse de **-3,5%** par rapport au premier

trimestre 2023.

L'accroissement du nombre de prétendants à la Ppa a ralenti. (Ndr : cette donnée est à prendre avec précaution car compte tenu des retards de traitement observés à la Caf, la donnée n'est pas encore consolidée.)

NB : La Caf met en place depuis 2 ans des actions (campagne sms, mail) à destination des allocataires pour les inciter à faire valoir leur droit à cette prestation.

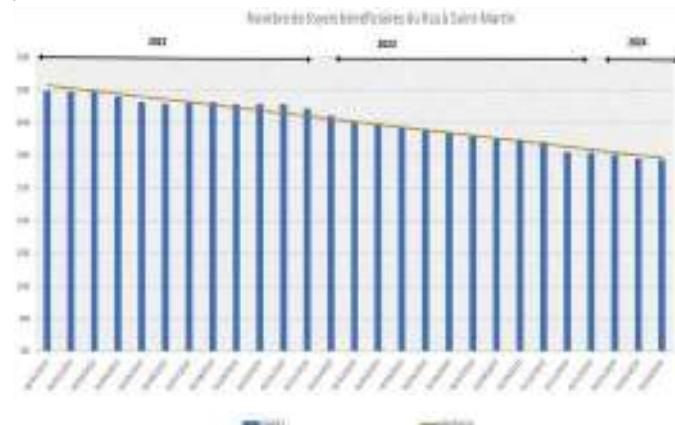


Fig. 4 : Foyers bénéficiaires du RSA

Source : CAF Guadeloupe et Saint-Martin



Recettes fiscales

En ce début d'année 2024, le montant des recouvrements de tous les impôts confondus (directs, indirects et taxes) est quasi-stable : **-0,6%** par rapport au début 2023. Le montant perçu au titre des impôts indirects pour les quatre premiers mois de l'année 2024 est en baisse de **-4%** par rapport à la même période en 2023. Dans le même temps, celui issu du recouvrement des impôts directs progresse de **+12,5%**.

Le recouvrement de la TGCA, qui représente près d'un tiers du montant total recouvré (Fig.5), baisse de **-27%**.

Le recouvrement des droits de mutation, directement lié à l'activité économique, accuse un net recul de **-35%**.

Ceux liés à l'impôts sur les sociétés et aux taxes sur les produits pétroliers augmentent respectivement de **+8%** et **+7%**.

Répartition du recouvrement par type d'impôts



Fig. 5 : Répartition des recettes fiscales

Source : DRFIP



Formation professionnelle

Depuis le début de l'année, **169** offres de formations professionnelles ont été collectées sur le territoire dont **35** en apprentissage. Vingt organismes de formation dont sept

Centre de Formation d'Apprentissage sont porteurs de ces offres dont les trois principaux domaines d'intervention

sont le développement professionnel et personnel-lutte contre l'illettrisme, l'action sociale et l'encadrement-management.

Source : Source CARIF-OTEF de Saint-Martin

Également ce trimestre...



Les demandes de permis de construire

-19%
par rapport
au trimestre
précédent

-27%
sur un an



La production d'électricité

+7%
par rapport
au trimestre
précédent

+6%
sur un an

La démographie du territoire connaît également des variations

120
naissances
au 4e tri. 2023

-9%
par rapport
au trimestre
précédent

-23%
sur un an

34
décès
au 4e tri. 2023

-21%
par rapport
au trimestre
précédent

+13%
sur un an



Le Club de la Conjoncture

Le dispositif « Club de la Conjoncture » est un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par l'Itsee et constitué de la CAF, le CARIF-OTEF, la CCISM, le CFP, la DEETS, la DGFIP, EDEIS, l'Etablissement Portuaire, EEASM, EDF, France Travail, l'IEDOM et la SAUR.

Ce réseau a pour vocation d'élaborer des diagnostics conjoncturels partagés en confrontant les données et les analyses. Il s'agit également d'un lieu d'échanges - ouvert

aux acteurs économiques du territoire - sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques, et de construction de connaissances partenariales et multi-thématiques. Par le caractère opérationnel de ses productions, le Club de la Conjoncture a également pour objectif de répondre aux besoins des décideurs en éclairant les évolutions économiques de courts et moyens termes de la Collectivité Territoriale de Saint-Martin.

CHAQUE TRIMESTRE :

- Une concertation des experts
- Une diffusion du Communiqué

Le Club de la Conjoncture, c'est :

CHAQUE SEMESTRE :

- Une session plénière ouverte à tous les acteurs économiques du territoire

Les membres du Club de la Conjoncture



Agenda

début
octobre 2024

Prochain communiqué portant sur la **situation économique** du 2^e trimestre 2024

courant
octobre 2024

Première session plénière portant sur la **situation économique** du 2^e trimestre 2024